



**Universités & Ecoles à
consulter pour la rentrée
2016-2017. P.16**



**Commune de Salogho:
Monsieur Bila
KAFANDO rebelote. P.12**

*L'information des campus et des centres de recherche pour le monde,
L'information du monde pour les campus et les centres de recherche*



Sciences-Campus Info

Science - Politique - Education - Société - Economie

Quotidien n°115 du samedi 13 août 2016 / Tél: +226 76 60 97 21/ +226 25 37 36 39 BURKINA FASO

Quotidien numérique

- **Jobs Campus. P.13**
- **De nouvelles offres de bourses. P.26**

Actu Région

Barrage de Goinré dans le Nord :
Si rien n'est fait la digue va céder

Région du Nord



Etat de dégradation de la digue du barrage P.2

BANDE ANNONCE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Suite page 1.



Les travaux de renforcement de la digue ont commencé.

Situé à la sortie nord de la ville de Ouahigouya, le barrage de Goinré est en phase de céder ces derniers temps.

Les fortes pluies enregistrées fin juillet et début août ont créé de la psychose chez les populations riveraines de ce cours d'eau qui constitue la principale source d'approvisionnement de la ville de Ouahigouya en eau potable.

Alertées par les responsables d'orga-

nisations de la société civile ce mercredi 10 août, les autorités en charge de l'eau et de l'assainissement accompagnées du gouverneur de la région du Nord Hassane SAWADOGO sont allées constater l'état de dégradation de la digue.

Sur place, elles ont pris conscience de la nécessité d'agir face au risque que qu'encourt la population si toutefois la digue venait à céder. Et pour ce faire la Directrice régionale de l'eau et

de l'assainissement a pris de mesures d'urgence pour éviter le pire. Au nombre de ces mesures le renforcement de la digue avec des sacs de sable.

La dégradation de la digue s'explique par les fortes pluies mais elle est avant tout liée à l'action des producteurs qui s'installent de façon anarchique sur les berges en saison sèche pour les besoins de maraîcher culture. L'une des conséquences est l'ensablement que connaît de nos jours le barrage.



La Directrice régionale en charge de l'eau et de l'assainissement a pris des mesures d'urgence.

L'on se rappelle encore en mars dernier que, le président de la délégation spéciale avait organisé des rencontres de sensibilisation avec les différents acteurs intervenants dans ce barrage de Goinré afin de pérenniser cette ressource précieuse pour la ville de Ouahigouya qui est confrontée chaque année à des pénuries d'eau.

Construit en 1967, le barrage de Goinré a une capacité de 11 millions de m³ d'eau contre 19 880 000m³ en 2012.

Wendguèta pour SCI



Activités du gouvernement

Visite du Président du Faso au Congo-Brazzaville : Roch Marc Christian KABORE et Denis Sassou N'GUESSO se félicitent des relations d'amitié et de fraternité entre les deux pays

Congo Brazzaville



Les Présidents Rock Marc Christian KABORE et Denis Sassou N'GUESSO.

La fin de la visite du Président du Faso S.E.M. Roch Marc Christian KABORE à Oyo au Congo-Brazzaville les 09 et 10 août 2016 a été sanctionnée par un communiqué final.

Selon le communiqué final c'est sur invitation de S.E.M. Denis Sassou N'GUESSO, que le Président du Faso, S.E.M. Roch Marc Christian KABORE a effectué une visite à Oyo, en République du Congo, accompagnée d'une importante délégation.

A cette occasion, le Président du Faso a eu des entretiens avec son homologue congolais au cours desquels les

deux chefs d'Etat ont procédé à un large échange de vues sur des questions bilatérales, régionales et internationales.

Les deux chefs d'Etat se sont réjouis de l'excellence des relations d'amitié et de fraternité qui existent entre les deux pays et les peuples burkinabè et congolais. Ils ont en outre manifesté leur ferme volonté de « donner une nouvelle impulsion » à la coopération entre le Burkina Faso et la République du Congo. A cet effet, les deux chefs d'Etat ont convenu de la « tenue de la Commission mixte de coopération entre les deux pays à une date à convenir par voie diplomatique », précise le

communiqué final.

A son tour le Président du Faso a félicité le Président Denis Sassou N'GUESSO, le gouvernement et le peuple congolais pour les efforts de « consolidation de la démocratie, de modernisation et de développement socio-économique du Congo ».

Le Président du Faso a aussi loué l'action de son homologue du Congo dans la recherche des solutions aux différentes crises sur le continent.

Le Président N'GUESSO a également félicité le Président du Faso, le

Suite page 4.



Activités du gouvernement

Suite page 3.

le gouvernement et le peuple burkinabè pour la « consolidation de la démocratie, la relance économique et les efforts de développement ». Il a réitéré la « solidarité du peuple congolais au peuple frère du Burkina Faso, suite aux attaques terroristes dont il a été victime ».

Au plan régional, les deux chefs d'Etat ont « exprimé leur préoccupation face aux situations de crise en Afrique, notamment au Burundi, en Libye, au Mali, en République Démocratique du Congo et au Soudan ». Ils ont exhorté les différentes parties à « privilégier le

dialogue comme seul moyen de résolution de leurs différends ».

Et au plan international, les deux chefs d'Etat ont « fermement condamné » le terrorisme sous toutes ses formes, ainsi que la montée de l'extrémisme violent. Ils ont « exprimé leur solidarité aux peuples victimes des actes de terrorisme et de l'extrémisme violent et réaffirmé leur engagement à lutter contre ces fléaux qui menacent la paix et la sécurité internationales et qui hypothèquent les efforts de développement », explique le communiqué final.

Au terme de sa visite, le Président du Faso a remercié le Président de la République du Congo pour l'accueil chaleureux et fraternel qui lui a été réservé. Il a adressé une invitation à son homologue congolais pour une visite d'amitié et de travail au Burkina Faso. L'invitation a été acceptée et la date sera fixée par voie diplomatique.

**La Direction de la Communication de la
Présidence du Faso**



Compte rendu du Conseil des ministres de ce jeudi 11 Août 2016

Région du Centre

Le Conseil des ministres s'est tenu à Ouagadougou, le jeudi 11 août 2016, en séance ordinaire, de 10 H 30 mn à 15 H 30 mn, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, Président du Conseil des ministres.

Il a délibéré sur les dossiers inscrits à son ordre du jour, procédé à des nominations, et autorisé des missions à l'étranger.

I. DELIBERATIONS

I.1. AU TITRE DU PREMIER MINISTRE

Le Conseil a adopté un décret portant stratégie révisée de la mise en délégation du service public de la gestion de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

L'adoption de ce décret permet de mettre en œuvre le processus de création d'une société d'économie mixte chargée de la gestion de l'Aéroport international de Ouagadougou-Donsin.

I.2. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DECENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

Le Conseil a adopté trois (03) rapports. Le premier est relatif à un décret portant organisation administrative du territoire et attributions des chefs de circonscription administrative au Burkina Faso.

L'adoption de ce décret permet le renforcement du dispositif réglementaire au profit des dépositaires de l'autorité de l'Etat.

Le deuxième concerne un décret portant nomination de Commissaires de police.

L'adoption de ce décret permet de nommer soixante-cinq (65) policiers stagiaires au grade de Commissaire conformément à l'article 78 de la loi n° 045/2010 AN du 14 décembre 2010 portant statut du personnel de la Police nationale.

Le troisième rapport est relatif à l'état des lieux de la décentralisation au Burkina Faso 2006-2014.

Il ressort des deux premières phases (1993-2003 et 2004-2015), d'importants acquis engrangés, mais des défis restent à relever à travers des réformes profondes pour un recadrage du processus de décentralisation.

Le Conseil a instruit les ministres en charge du dossier de prendre les dispositions idoines en vue d'engager les réflexions sur les nouveaux référentiels de concert avec l'ensemble des acteurs pour la mise en œuvre de la troisième phase de la décentralisation au Burkina Faso.

I.3. AU TITRE DU MINISTRE DES AFFAIRES ETRANGERES, DE LA COOPERATION ET DES BURKINABE DE L'EXTERIEUR

Le Conseil a marqué son accord pour l'achat d'un immeuble au profit de la Chancellerie du Burkina Faso à Pretoria en Afrique du Sud

pour un montant de trois cent vingt et un millions cent quatre-vingt-six mille cinq cent dix (321 186 510) francs CFA.

Cette opération fait suite à la procédure d'acquisition inachevée engagée depuis 2010 et qui s'est soldée par une importante perte financière pour l'Etat.

I.4. AU TITRE DU MINISTRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à une ordonnance portant autorisation de ratification de l'accord de financement conclu le 07 juillet 2016 entre le Burkina Faso et l'Association internationale de développement (IDA) relatif au financement du projet de transport et de développement des infrastructures urbaines (PTDIU).

D'un montant d'environ 55 milliards francs CFA, ce financement, d'une durée de 6 ans, contribuera à améliorer la connectivité du transport et à optimiser le potentiel économique dans les zones urbaines et rurales ciblées.

Le second rapport est relatif à la signature d'un contrat avec l'opérateur de satellite Eutelsat pour le transport des programmes TNT.

Le Conseil a marqué son accord pour l'attribution du marché à ladite société pour un montant prévisionnel de un milliard cent sept millions quatre cent treize mille neuf cent cinquante-quatre (1 107 413 954) francs CFA TTC.

Suite page 5.



Activités du gouvernement

Suite page 4.

Le financement est assuré par le budget de la Société burkinabè de télédiffusion (SBT), gestion 2016.

I.5. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE, DES MINES ET DES CARRIÈRES

Le Conseil a adopté deux (02) rapports.

Le premier est relatif à une demande de signature de convention minière entre la société minière KONKERA SA et l'Etat du Burkina Faso.

Dénommé « Batié Ouest », le projet minier de la société KONKERA SA est localisé dans la région du Sud-ouest, Province du Nounbiel, Commune de Batié.

Les réserves minières sont estimées à 28,585 tonnes d'or brut et couvrent une superficie de 64,34 km² pour une durée d'exploitation de 7 ans.

L'exploitation du gisement permettra de générer 187 emplois permanents au niveau de la mine et 85 emplois au niveau des sous-traitants. Les retombées fiscales sont estimées à quatre-vingt-dix-huit milliards quatre cent quarante neuf millions dix neuf mille (98 449 019 000) francs CFA.

Le Conseil a marqué son accord pour la signature de la convention entre la société minière KONKERA SA et l'Etat du Burkina Faso.

Le second rapport est relatif à un permis d'exploitation industrielle de grande mine d'or de la société OREZONE BOMBORE SA, dans la commune de Mogtédou, Province du Ganzourgou, Région du Plateau Central.

Les réserves minières sont estimées à 39,600 tonnes d'or brut et couvrent une superficie de 25 km² pour une durée d'exploitation d'environ 10 ans.

L'exploitation du gisement permettra de générer 957 emplois pendant la construction et 657 emplois directs permanents durant l'exploitation. Les recettes fiscales sont estimées à cent cinquante-huit milliards deux cent trente-neuf millions huit cent quatre-vingt-onze mille huit cent quarante-deux (158 239 891 842) francs CFA.

Le Conseil a marqué son accord pour l'octroi du permis d'exploitation industrielle de la mine d'or à la société OREZONE BOMBORE SA.

II. COMMUNICATIONS ORALES

II.1. Le ministre des Affaires étrangères, de la coopération et des burkinabè de l'étranger a fait au Conseil une communication relative à la visite d'amitié de Son Excellence Monsieur Roch Marc Christian KABORE, Président du Faso, au Tchad et au Congo Brazzaville du 08 au 10 août 2016.

Au cours de son séjour, le Président du Faso a assisté à la cérémonie d'investiture du Prési-

dent tchadien, Monsieur Idriss DEBY ITNO, le 08 août 2016 à N'Djamena, au Tchad.

Au Congo Brazzaville, le Président du Faso et le Président Denis Sassou N'GUESSO se sont entretenus sur des questions bilatérales, régionales et internationales les 9 et 10 août 2016.

Le Président du Faso a rencontré une délégation des Burkinabè résidents dans ces pays frères.

II.2. Le ministre de la Jeunesse, de la formation et de l'insertion professionnelle a fait au Conseil une communication relative à la célébration de la Journée internationale de la jeunesse (JIJ) le 12 août 2016.

Au Burkina Faso, l'édition 2016 sera célébrée autour du thème : « Education civique des jeunes, un instrument de prévention des violences ».

III. NOMINATIONS

II.1. NOMINATIONS DANS LES FONCTIONS INDIVIDUELLES

A. AU TITRE DU PREMIER MINISTRE

Le Capitaine Moïse Moussa Wendpanga KABORE est nommé Aide de camp en remplacement du Commandant Wendpagnandé Edmond SAKANA.

B. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE, DE LA DÉCENTRALISATION ET DE LA SECURITE INTERIEURE

- Monsieur Bienvenu Claude Valéry BADO, Mle 130 317 X, Magistrat, catégorie P, 2^{ème} grade, 3^{ème} échelon, est nommé Conseiller technique.

Sont nommés Commissaires de police les personnes dont les noms suivent pour compter du 07 février 2015 :

- Monsieur Namagna TRAORE, Mle 46 680 ;
- Monsieur Aboubakary SIRIBIE, Mle 46 697 ;
- Monsieur Boureima TRAORE, Mle 46 798 ;
- Monsieur Hamado TASSEMBEDO, Mle 102 423 ;
- Monsieur R. Edouard OUEDRAOGO, Mle 111 457 ;
- Monsieur K. Gustave DABIRE, Mle 111 471.

Sont nommés Commissaires de police les personnes dont les noms suivent pour compter du 10 juillet 2016 :

- Monsieur Tinkouma André ZONGO, Mle 119 418 ;
- Monsieur Boureima OUEDRAOGO, Mle 119 420 ;
- Monsieur Barry Ibrahim CISSE, Mle 119 408 ;
- Monsieur Pierre Lagoun ZALLA, Mle 111 447 ;

- Monsieur Lamissa BONKO, Mle 46 682 ;
- Monsieur Boudassida Roger TARBAGDO, Mle 46 752 ;
- Monsieur Konlaré Sadock HIEN, Mle 46 696 ;
- Monsieur Yacouba KABORE, Mle 107 219 ;
- Monsieur Lamoussa SESSOUMA, Mle 111 442 ;
- Monsieur Dofini Firmin SENI, Mle 111 443 ;
- Monsieur Madi OUEDRAOGO, Mle 119 417 ;
- Monsieur Mahamadi OUEDRAOGO, Mle 111 445 ;
- Monsieur Lassané NABOLLE, Mle 111 465 ;
- Monsieur Ousmane KIEMDE, Mle 102 417 ;
- Monsieur Zem-Wendé Elisé KOARA, Mle 217 569 ;
- Monsieur Hounkani TAMINI, Mle 46 734 ;
- Monsieur Daoud TRAORE, Mle 111 452 ;
- Monsieur Djibril HIE, Mle 217 586 ;
- Monsieur Boukary ZONGO, Mle 111 453 ;
- Monsieur Maurice TAOKO, Mle 217 578 ;
- Monsieur Jean Claude BASSOLE, Mle 111 477 ;
- Monsieur Adama SANKARA, Mle 119 423 ;
- Monsieur Soungalo Isidore SANOU, Mle 111 438 ;
- Monsieur Tegawindé Antoine KORBEOGO, Mle 119 415 ;
- Monsieur Kito Yaya SOULAMA, Mle 101 337 ;
- Monsieur Mahamadi SAVADOGO, Mle 46 707 ;
- Monsieur Charles KIEMTORE, Mle 111 468 ;
- Monsieur Olivier BAGUIMZANRE, Mle 46 767 ;
- Monsieur Vinsou SANOU, Mle 46 709 ;
- Monsieur Moussa DIAO, Mle 111 469 ;
- Monsieur Maouibadan NEBIE, Mle 283 354 ;
- Monsieur Moussa THIOMBIANO, Mle 283 334 ;
- Monsieur Toukoumno Prosper KINDA, Mle 283 336 ;
- Monsieur Zoewintallé Eric ZOMBRE, Mle 283 343 ;
- Monsieur Jeano NADEMBEGA, Mle 283 353 ;
- Monsieur Arsène Ragnimwindé KABORE, Mle 283 355 ;
- Monsieur Wendlanam Moïse KABORE, Mle 283 352 ;
- Monsieur Babiwefouga Aboubacar TIE-TIEMBOU, Mle 283 356 ;
- Monsieur Honoré TRAORE, Mle 283 350 ;

Suite page 6.



Activités du gouvernement

Suite page 5.

- Monsieur Abdoul Rasmané GANAM, Mle 283 359 ;
- Monsieur Marcel KAFANDO, Mle 283 340 ;
- Madame Noaga Véronique NIODGO, Mle 283 346 ;
- Monsieur Lamoussa Clément YAMEOGO, Mle 283 360 ;
- Madame Wend-Lasida Florence SAWADOGO, Mle 283 342 ;
- Monsieur D. Pascal Ghislain SOME, Mle 283 341 ;
- Monsieur Bayi NIGNAN, Mle 283 344 ;
- Monsieur Baguiri Dieudonné BOLEANE, Mle 283 347 ;
- Monsieur Hazi IBRIGA, Mle 283 357 ;
- Monsieur Arnaud Léandre SANOU, Mle 283 358 ;
- Monsieur Josué ZABSONRE, Mle 283 333 ;
- Monsieur Abdoul MANDE, Mle 283 349 ;
- Monsieur Bewiligri Flavien ILBOUDO, Mle 283 339 ;
- Monsieur Sombéwendin P. Fresnel ZONGO, Mle 283 337 ;
- Monsieur Armel Benoît OUEDRAOGO, Mle 283 361 ;
- Monsieur Wilfried SANON, Mle 283 335 ;
- Monsieur Dô Jacques Abel SANOU, Mle 283 351 ;
- Monsieur Salif YERBANGA, Mle 283 338 ;
- Madame Bintou OUEDRAOGO, Mle 283 345 ;
- Monsieur Yirminta Boris 1er Jumeau BOUA, Mle 283 348.

C. AU TITRE DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, DE LA COOPÉRATION ET DES BURKINABE DE L'ÉTRANGER

- Monsieur Philippe SANDWIDI, Mle 97 442 E, Conseiller des Affaires étrangères, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Pretoria, en Afrique du Sud ;
- Monsieur Wendemanagdé Edouard OUEDRAOGO, Mle 104 402 D, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, au Saint Siège, au Vatican ;
- Monsieur Issa BANCE, Mle 104 410 A, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Doha au Qatar ;
- Monsieur Lossin SERE, Mle 105 155 S, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Abuja au

Nigeria ;

- Madame Sonia Fatimata OUEDRAOGO, Mle 104 409, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Brasilia, au Brésil ;
- Monsieur Lafarayiri Abdoul Kader YAGO, Mle 105 161 K, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso à Nairobi au Kenya ;
- Monsieur Amadou TRAORE, Mle 105 165 C, Conseiller des Affaires étrangères, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Premier Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à New Delhi, en Inde ;
- Monsieur Claver BATIONO, Mle 229 944 G, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Accra, au Ghana ;
- Monsieur Oumarou KOLOGO, Mle 208 201 S, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Moscou, en Russie ;
- Monsieur Antoine BADO, Mle 229 941 Y, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Nairobi, au Kenya ;
- Monsieur Alban YAMEOGO, Mle 118 850 N, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Copenhague, au Danemark ;
- Monsieur Belko DIALLO, Mle 97 966 X, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Taipei, en République de Chine Taiwan ;
- Monsieur Issaka BONKOUNGOU, Mle 118 857 X, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade
- Monsieur Rasmané CONGO, Mle 229 942 E, Conseiller des affaires étrangères, est nommé Deuxième Conseiller, Conseiller juridique au Consulat général du Burkina Faso, à Abidjan, en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Adama KINDO, Mle 208 204 A, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Pretoria, en Afrique du Sud ;
- Monsieur Moussa LOUE, Mle 118 854 E, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Deuxième Conseiller près l'Ambassade du Burkina Faso, à Rabat, au Maroc ;

- Monsieur Ben Omar TINDANO, Mle 105 223 V, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso, à Lagos, au Nigeria ;
- Monsieur Kiswindesida Aristide KABRE, Mle 208 202 Y, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso, à Lomé, au Togo ;
- Monsieur Idrissa Nénin SOULAMA, Mle 91 917 S, Conseiller des affaires étrangères, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Consul adjoint au Consulat général du Burkina Faso, à Abidjan, en Côte d'Ivoire ;
- Monsieur Antoine SANGA, Mle 97 971 P, Conseiller des Affaires étrangères, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Consul Adjoint à Ségou au Mali.

AU TITRE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE, DES DROITS HUMAINS ET DE LA PROMOTION CIVIQUE

- Monsieur Patrice Apathié NABIAS, Mle 130 228 N, Magistrat, 1er grade, 4ème échelon est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Brahim SERE, Mle 130 304 U, Magistrat, 1er grade, 1er échelon, est nommé Chargé de missions ;
- Monsieur Mwinzié Eric DA, Mle 130 230 B, Magistrat, 1er grade, 4ème échelon, est nommé Secrétaire permanent de la Commission nationale de l'organisation pour l'harmonisation en Afrique du droit des affaires (SP/CONAHDA) ;
- Madame Clémence Estelle Flore PARE/COMPAORE, Mle 130 314 E, Magistrat, 1er grade, 1er échelon est nommée Chef du département des activités juridictionnelles et de la formation du SP/CONAHDA ;
- Monsieur Piè Bruno KOULIBALY, Mle 130 449 D, Magistrat, 2ème grade, 2ème échelon, est nommé Chef du Département des activités normatives du SP/CONAHDA ;
- Madame Wendmi Rachel TIENDREBEOGO, Mle 203 374 R, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 1er échelon, est nommée Directrice de la Maison d'arrêt et de correction de Tougan ;
- Madame Ramata OUEDRAOGO Mle 203 381 T, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 1er échelon, est nommée Directrice de la Maison d'arrêt et de correction de Kongoussi ;
- Monsieur Cyrille TRAORE, Mle 59 952 A, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Ouahigouya ;

Suite page 7.



Activités du gouvernement

Suite page 6.

- Monsieur Micaïlou TRAORE, Mle 240 050 P, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Koupéla ;
- Monsieur Amidou ZERBO, Mle 113 366 X, Inspecteur de sécurité pénitentiaire, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Directeur de la Maison d'arrêt et de correction de Diapaga.

E. AU TITRE DU MINISTÈRE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

- Madame Brigitte Marie Suzanne W. COM-PAORE/YONI, Mle 59 641 G, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 7ème échelon, est nommée Directrice générale adjointe du budget ;
- Madame Wendkouni Edith ILLY/KOAMA, Mle 119 318 Y, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 4ème échelon, est nommée, Directrice des affaires immobilières et de l'équipement de l'Etat (DAIE) ;
- Monsieur Amadou Saoud SONDE, Mle 35 929 D, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur de l'équipement de l'Etat et des dépenses communes (DEPC) ;
- Monsieur Gislain William TOE, Mle 119 323 N, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la comptabilité matières ;
- Monsieur Papa ZOUGOURI, Mle 51 200 E, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de l'informatisation et des statistiques budgétaires ;
- Monsieur Vincent de Paul YAMEOGO, Mle 91 240 E, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur des réformes budgétaires à la Direction générale du budget ;

F. MINISTÈRE DE L'EDUCATION NATIONALE ET DE L'ALPHABÉTISATION

- Monsieur Coubabaou Clément SOME, Mle 26 360 F, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3ème classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Boucle du Mouhoun ;
- Monsieur Denis VIMBOUE, Mle 47 594 Z, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème classe, 2ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation des Cascades ;
- Monsieur Y. B. Bonaventure MEDA, Mle 34 622 U, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème échelon, est nommé

Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre ;

- Monsieur Idrissa Pascal TIENDREBEOGO, Mle 47 540 D, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade intermédiaire, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Est ;
- Monsieur Evariste Marie Wend-Yam GUIBRE, Mle 36 120 J, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, grade intermédiaire, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Ouest ;
- Monsieur Roger KABORE, Mle 35 485 B, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Centre-Sud ;
- Monsieur Abdoulaye ILBOUDO, Mle 49 892 W, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation de l'Est ;
- Madame Ouamnogma Bernadette YOUNGOU/SAWADOGO, Mle 21 707 P, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, classe exceptionnelle, 2ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation des Hauts-Bassins ;
- Madame Téné Amandine RAMDE/ILBOUDO, Mle 55 925 H, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 2ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Nord ;
- Madame Ahoua KABORE/ILLY, Mle 36 629 B, Inspecteur de l'enseignement secondaire, catégorie P4, 3ème classe, 1er échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Plateau-Central ;
- Madame Angéline NEYA/DONBWA, Mle 30 162 Y, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 5ème échelon, est nommée Directrice régionale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sahel ;
- Monsieur Managabamba Marius ZOUNGRANA, Mle 18 359 C, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur régional de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sud-Ouest ;
- Monsieur Elie OUEDRAOGO, Mle 20 289 Z, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 12ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Bam ;
- Monsieur Koffi DAH, Mle 26 646W, Inspec-

teur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Bougouriba ;

- Monsieur Bakary TRAORE, Mle 35 152 G, Inspecteur de l'enseignement du secondaire, 3ème grade, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Comoé ;
- Monsieur Ziannoué Serge SOME, Mle 21 779 F, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Ioba ;
- Monsieur Boureima SAWADOGO, Mle 25 083 E, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Koman-djari ;
- Madame Tontié Colette SOURABIE/SIRI, Mle 55 912 L, Inspecteur de l'enseignement du secondaire, 2ème grade, 2ème échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Education nationale et de l'alphabétisation de la Léraba ;
- Monsieur Parzoum SANKARA, Mle 43 552 H, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Loroum ;
- Monsieur Souleymane Jules BILGO, Mle 28 662 U, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 7ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Namentenga ;
- Monsieur Kayaba NATAMA, Mle 40 667 A, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation de l'Oudalan ;
- Monsieur Charles Alfred YONI, Mle 29 931 E, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 8ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Passoré ;
- Monsieur Seydou OUEDRAOGO, Mle 58 477 Z, Inspecteur de l'enseignement secondaire, Catégorie P4, 2ème grade, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sanguié ;
- Madame Ambètourna Odile OUEDRAOGO/HIEN, Mle 15 943 A, Conseiller d'administration scolaire et universitaire, 1ère classe, 12ème échelon, est nommée Directrice provinciale de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sanmatenga ;

Suite page 8.



Activités du gouvernement

Suite page 8.

- Monsieur Noraogo Alfred SAWADOGO, Mle 13 318 N, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Soum ;
- Monsieur Adama DAYO, Mle 256 911 L, Professeur certifié des lycées et collèges, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Sourou ;
- Monsieur Moumouni TAMINY, Mle 53 512 D, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Tuy ;
- Monsieur Etienne GNOUMOU, Mle 92 462 G, Inspecteur d'éducation de jeunes enfants, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Yagha ;
- Monsieur Harouna KIEMDE, Mle 40 808 S, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Yatenga ;
- Monsieur Fousseni OUADEBA, Mle 30 679 M, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur provincial de l'Education nationale et de l'alphabétisation du Zondoma.

G. AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE

- Monsieur Simon SANOU, Mle 215 980 P, Médecin de Santé publique, catégorie A, 4ème échelon, est nommé Directeur des services informatiques et de la télésanté.

H. AU TITRE DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES AMENAGEMENTS HYDRAULIQUES

- Madame Augustine Denise BADO, Mle 130 276 F, Magistrat, catégorie P, 1er grade, 2ème échelon, est nommée Conseiller technique.

I. AU TITRE DU MINISTERE DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- Monsieur Vurê Hervé Romaric SOMDA, Mle 216 300 J, Ingénieur du Génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de l'approvisionnement en eau potable ;
- Madame Noaga Florence KABORE/YANOGO, Mle 208 107 S, Ingénieur du Génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice de la réglementation et du suivi des organismes de Bassins transfrontaliers (DR-SOBT) ;
- Monsieur Lokou Pascal NAKOHOUN, Mle 78 203 C, Ingénieur hydrologue, 1ère classe,

4ème échelon, est nommé Directeur des études et de l'information sur l'eau ;

- Monsieur Julien COMPAORE, Mle 41 437 Z, Inspecteur de l'enseignement du premier degré, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur de la coordination des projets et programmes ;
- Monsieur Toro BORO, Mle 27 053 V, Ingénieur du Génie rural, 1ère classe, 9ème échelon, est nommé Directeur de la programmation et du suivi évaluation (DPSE) ;
- Monsieur Omar KOMI, Mle 248 054 G, Conseiller en études et en analyse, économiste, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de la prospective et de la planification opérationnelle ;
- Monsieur Ousmane OUEDRAOGO, Mle 207 914 Y, Economiste planificateur, 1ère classe, 4ème échelon, est nommé Directeur du suivi, de l'évaluation et de la capitalisation ;
- Madame Joanna Marie Delphine N'TSOUK-POE/LOMPO, Mle 203 316 V, Ingénieur du Génie rural, 1ère classe, 3ème échelon, est nommée Directrice de la recherche, de l'appui-conseil et de la promotion de l'assainissement ;
- Monsieur Fousseni PALENFO, Mle 103 676 V, Ingénieur du Génie rural, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur de la planification stratégique et du suivi évaluation.

J. AU TITRE DU MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

- Monsieur Alidou KOBRE, Mle 23 19 325 H, Conseiller en développement du secteur privé, Catégorie C2, 2ème échelon, est nommé Directeur du développement institutionnel et de l'innovation ;
- Monsieur Yacouba BILA, Mle 212 301 W, Conseiller des affaires économiques, 1ère classe, 3ème échelon, est nommé Directeur de la concurrence et de la répression des fraudes.

K. AU TITRE DU MINISTERE DE LA FEMME, DE LA SOLIDARITE NATIONALE ET DE LA FAMILLE

- Madame Hariguietta CONGO/ZONGO, Mle 23 899 J, Administrateur des affaires sociales, 2ème classe, 7ème échelon, est nommée Directrice générale de la solidarité nationale ;
- Madame Malimata OUATTARA/MILLOGO, Mle 23 126 J, Administrateur des affaires sociales, 2ème classe, 7ème échelon, est nommée Directrice générale du Fonds national de solidarité ;
- Monsieur Boukary SAVADOGO, Mle 47 770 D, Administrateur des affaires sociales, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Secrétaire

permanent du Conseil national multisectoriel pour la protection et la promotion des droits des personnes handicapées (SP/COMUD/Handicap) ;

- Monsieur Sansan Jean Yves KAMBOU, Mle 51 250 J, Ingénieur documentaliste, 1ère classe, 10ème échelon, est nommé Directeur du Centre d'information, de formation et de recherche-action sur la femme et le genre (CI-FRAFG) ;
- Monsieur Payirwendé PASGO BILA, Mle 96 938 S, Inspecteur du Trésor, 1ère classe, 6ème échelon, est nommé Directeur financier et comptable du Fonds national de la solidarité ;
- Monsieur Fidèle Kalanfè Damba OUOBA, Mle 55 721 Y, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Directeur de l'Administration des finances de l'Institut national de formation en travail social (INFTS) ;
- Monsieur Lebinoua NIKIEMA, Mle 55 711 M, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 1er échelon, est nommé Chef du Département de l'administration et des finances au SP/CONASUR ;
- Monsieur Rateba Ephrem Francis YAMEOGO, Mle 91 670 X, Administrateur des services financiers, 1ère classe, 2ème échelon, est nommé Chef du Département de l'Administration et des finances au Secrétariat permanent du Comité national de lutte contre la pratique de l'excision (SP/CNLPE) ;
- Monsieur Abdoul Karim TIENDREBEOGO, Mle 47 774 V, Inspecteur d'éducation spécialisée, 1ère classe, 5ème échelon, est nommé Directeur régional de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille de l'Est ;
- Monsieur Innocent Stanislas TUINA, Mle 78 085 V, Administrateur des affaires sociales, est nommé Directeur provincial de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille de la Bougouriba ;
- Monsieur Sié Pascal PODA, Mle 55 810 N, Inspecteur d'éducation spécialisée, est nommé Directeur provincial de la Femme, de la solidarité nationale et de la famille du KénéDougou.

III.2. NOMINATION DANS LES CONSEILS D'ADMINISTRATION

A. PREMIER MINISTERE

Le Conseil a adopté deux (02) décrets.

Le premier nomme les personnes ci-après Membres du Conseil de régulation de l'Autorité de la commande publique pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre de l'Administration publique

Suite page 10.



Annonces



Appel à candidatures pour le Concours de documentaire scientifique africain « Les Mils d'Or » Le 22 octobre 2016 à Ouagadougou.

L'Institut de recherche pour le développement (IRD) en partenariat avec le Goethe-Institut et l'Association des Journalistes et Communicateurs Scientifiques du Burkina Faso (AJCS-BF), ouvre une campagne d'appel à candidatures pour la 6ème édition du concours de documentaire scientifique africain « les Mils d'Or » de Ouagadougou.

La finale de cette 6ème édition aura lieu le 22 octobre 2016 dans la salle de réunion du campus IRD-CIRAD à Ouagadougou.

Le concours du documentaire scientifique « les Mils d'Or » ambitionne de contribuer à donner du sens à la Science en faisant la promotion du film dédié aux liens entre la Recherche et les enjeux sociétaux (écologie, économie, droits humains ...).

A ce titre sont concernés les films traitant notamment :

- d'enquêtes et analyses établissant un diagnostic ou traitant de la perception d'une problématique, dont l'impact social, économique, humain est avéré ;
- de démarches de recherches, en lien avec le contexte des acteurs sociaux et techniques concernés ;
- de promotion d'initiatives professionnelles de mise en pratique de résultats de recherches.

Les films sélectionnés devront répondre en outre aux critères suivants :

- film réalisé entre 2013 et 2016,
- format numérique,
- durée : 30 minutes maximum,
- langue française ou nationale sous-titrée en français.
- résumé : 5-10 lignes maximum
- contact du réalisateur (nom et e-mail)

Le Jury appréciera les œuvres au travers des critères suivants, sans exclusive de propositions complémentaires qu'il pourra juger opportun dans le cadre de l'édition 2016 :

- Pertinence du thème :
- Au plan scientifique, par rapport à l'actualité et à la validité technique du propos ;
- Au plan de l'enjeu (social, géographique, économique, politique)

- Qualité du message :

- Clarté du message et rigueur de son énoncé
- Objectivité scientifique

- Qualité professionnelle et artistique du film :

Prises de vues, son, montage.

Le Lauréat recevra un trophée de l'IRD.

La date limite de réception des films est fixée au 7 octobre 2016 à 17h30.

Les films en compétition seront reçus à l'IRD tous les jours ouvrables sur support DVD ou Blu-Ray Disc.

Contacts :

Bérénice Ouattara, centre IRD de Ouagadougou, Burkina Faso.

688, avenue du Pr Joseph Ki-Zerbo

01 BP 182 Ouagadougou 01

E-mail : com.burkina@ird.fr

Tél : (226) 50 30 67 37 ou 39

Sciences-Campus Info

OFFRE SPECIALE AUX UNIVERSITES, LYCEES ET ECOLES SUPERIEURES

En prélude à la rentrée scolaire et académique 2016-2017, le magazine universitaire vous propose un package pour la circonstance vous permettant de mieux faire connaître votre établissement et ses offres de formations.

Le package comprend la diffusion de votre annonce, communiqué ou affiche sur une page entière du quotidien numérique pendant 30 jours donc sur 30 numéros, la rédaction d'une page dédiée à l'établissement sur le site web, l'affichage du logo, le nom de l'établissement et le lien vers votre site web pendant 30 jours, le partage du lien de la page dédiée à votre établissement sur Facebook pendant 30 jours.

L'audience de Sciences-Campus Info est votre cible recherchée que vous pourrez toucher directement à travers ce package soit plus de 100.000 téléchargements du quotidien numérique à chaque numéro, environ 162.000 personnes sur Facebook et plusieurs milliers de contacts direct des parents et bacheliers 2016 dans le newsletter collectés sur tout le territoire national.

NB : le cout du package est de 150.000 FCFA pour un mois

Contactez-nous : tél. : 00226 76 60 97 21/ 00226 72 08 03/ 00226 72 07 20 /

Email : ac@sc-mail.info / Au siège sur le boulevard des Tang Soaba à 500 mètres du SIAO



Activités du gouvernement

Suite page 8.

• Monsieur Dramane MILLOHO, Mle 28 616 L, représentant le Premier ministre, en remplacement de Monsieur François Xavier BAMBARA ;

• Monsieur Justin NIKIEMA, Mle 47 686 S, représentant le ministère chargé des Finances ;

• Monsieur Michel KAFANDO, Mle 39 679 C, représentant le ministère chargé des Infrastructures, en remplacement de Monsieur Victorien TOE.

Au titre de la société civile

• Monsieur Mengognan Marcel YIGO, représentant le Réseau national de lutte anti-corruption.

Le second nomme Monsieur Dramane MILLOHO, Mle 28 616 L, Président du Conseil de régulation de l'Autorité de régulation de la Commande publique.

B. MINISTERE DE L'ECONOMIE, DES FINANCES ET DU DEVELOPPEMENT

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Ecole nationale des régies financières (L'ENAREF) pour un premier mandat de trois (03) ans :

Au titre des enseignants permanents de l'ENAREF

• Monsieur Augustin SALAMBANGA, Mle 22 117 X, Conseiller des affaires économiques ;

Au titre du ministère de la Fonction publique, du travail et de la protection sociale

• Monsieur Francis PARE, Mle 48 184 C, Conseiller en gestion des ressources humaines ;

Au titre du ministère de l'Administration territoriale, de la décentralisation et de la sécurité intérieure

• Monsieur Halidou OUEDRAOGO Mle 28 120 T, Administrateur civil ;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement

• Monsieur Wenceslas WASSO, Mle 212 353 V, Conseiller en économie et développement.

C. MINISTERE DE LA SANTE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination d'Administrateurs représentant l'Etat au Conseil d'administration de la Centrale d'achats des médicaments essentiels génériques et des consommables médicaux (CAMEG) pour un mandat de deux (02) ans :

Au titre du ministère de la Santé :

• Monsieur Salifou KONFE, Mle 32 489 G, Médecin de santé publique ;

• Monsieur Pazangwendé Brice Evance ZOUNGRANA, Mle 80 540 D, Pharmacien ;

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

• Madame Mariame HIEN/ZERBO, Mle 0 231 939 J, Assistant à l'UFR sciences juridiques et politiques ;

Au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat :

• Monsieur Hippolyte DAH, Mle 27 766 A, Conseiller des Affaires économiques.

D. MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

Le Conseil a adopté un décret portant nomination de Madame Delphine Marie DésiréSAMADOULOGOU/ZONGO, Mle 17 620 Y, Conseiller des affaires économiques, Membre au Conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement, en remplacement de Monsieur Dramane YARO admis à la retraite dont elle achève le mandat.

E. MINISTERE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Le Conseil a adopté trois (03) décrets :

Le premier renouvelle le mandat d'Administrateurs des personnes ci-après au Conseil d'administration de la Minoterie du Faso (MINOFA) pour un dernier mandat de trois (03) ans :

Au titre du Ministère du Commerce, de l'industrie et de l'Artisanat

• Monsieur Charles Eugène NABOLLE, Mle 23 675 W, Administrateur civil ;

Au titre du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Protection Sociale

• Monsieur Wenpagnangdé Roland SAWADOGO, Mle 57 928 K, Inspecteur de travail ;

Au titre du ministère des Ressources animales et halieutiques

• Monsieur Dasmané TRAORE, Mle 47 633 D, Ingénieur agroalimentaire.

Le deuxième nomme Monsieur Sontigméda Lambert ZONGO, Mle 208 087 N, Administrateur des services financiers, Administrateur représentant l'Etat au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement au Conseil d'administration de la Minoterie du

Faso (MINOFA), en remplacement de Monsieur Fousseni SIDIBE.

Le troisième décret renouvelle le mandat de Monsieur Charles Eugène NABOLLE, Mle 23 675 W, Administrateur civil, représentant l'Etat au titre du ministère du Commerce, de l'industrie et de l'artisanat, Président du Conseil d'administration de la Minoterie du Faso (MINOFA) pour une dernière période de trois (03) ans.

F. MINISTERE DE LA CULTURE, DES ARTS ET DU TOURISME

Le Conseil a adopté cinq (05) décrets.

Le premier porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso pour un premier mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme :

• Monsieur Michel SABA, Mle 43 994 A, Professeur des lycées et collèges ;

• Madame Kis-Wend-Sida Angeline Virginie NIKIEMA, Mle 46 600 V, Conseiller des affaires culturelles.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

• Monsieur Sayouba ZOUNGRANA, Mle 52 172 K, Inspecteur du Trésor.

Au titre du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement :

• Monsieur Valéry SAMA, Mle 216 752 M, Administrateur du cinéma et de l'audiovisuel.

Au titre de la Commune de Bobo-Dioulasso :

• Monsieur Ambroise SONON, Mle 01 024 A, Inspecteur du Trésor.

Au titre du Conseil régional des Hauts bassins :

• Monsieur David SANON, Mle 56 165 F, Professeur certifié de dessin d'art.

Au titre des Associations professionnelles de la culture :

• Monsieur Moussa KAFANDO, Coordonnateur de l'espace rencontre jeunesse de Dafra.

Au titre des Entrepreneurs culturels :

• Monsieur Urbain KAM, Association pour la Sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et artistique (ASPAC).

Au titre du personnel de la Maison de la culture de Bobo :

Suite page 11.



Activités du gouvernement

Suite page 10.

• Monsieur Abdoul Kader Boniface ZERBO, Mle 200 468 Y, Administrateur du cinéma et de l'audiovisuel.

Le deuxième décret nomme Monsieur Michel SABA, Mle 43 994 A, Professeur certifié des lycées et collèges, Président du Conseil d'administration de la Maison de la culture de Bobo-Dioulasso (MCB), pour un mandat de trois (03) ans.

Le troisième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'administration de l'Office national du tourisme burkinabè (ONTB), pour un mandat de trois (03) ans.

Au titre du ministère de la Culture, des arts et du tourisme :

- Monsieur Abdoulaye DIONI, Mle 216 780 F, Administrateur des services touristiques en remplacement de Madame Hadjiratou DICKO ;
- Monsieur Mambourou SOMA, Mle 225 862 X, Conseiller des affaires culturelles, en remplacement de monsieur Salfo Jean-Claude BANDE.

Au titre du ministère de l'Economie, des finances et du développement :

- Monsieur Moustapha NIGNAN, Mle 111 136 Z, Administrateur des services financiers, en remplacement de madame Aissata OUEDRAOGO.

Au titre du ministère de la Communication et des relations avec le Parlement :

- Monsieur Allassane TRAORE, Mle 23 504 C, Journaliste, en remplacement de monsieur Soulémane OUEDRAOGO.

Au titre du ministère de l'Environnement, de l'économie verte et du changement climatique :

- Monsieur Benoit DOAMBA, Mle 29 249 F, Inspecteur des eaux et forêts, en remplacement de monsieur Pierre KAFANDO.

Au titre du Personnel :

- Monsieur Bouraima SANOU, Mle 23 04 104 S, Comptable, en remplacement de madame Diénéba TRAORE.

Le quatrième porte nomination d'Administrateurs au Conseil d'Administration du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/Afrique) pour un mandat de trois (03) ans.

Au titre des Signataires de l'Accord portant création du CERAV/Afrique :

- Monsieur Stanislas MEDA, Mle 17 760 A, Conseiller en sciences et technique de l'information et de la communication, Administrateur représentant le Gouvernement du Burkina Faso ;
- Madame Guiomar ALONSO CANO, Spécialiste du programme au Bureau régional de l'UNESCO à Dakar (BREDA), Administrateur représentant la Directrice de l'UNESCO.

Au titre des Etats africains :

- Monsieur Moustapha NAMI, Conservateur principal des Monuments et des sites, Administrateur représentant le Royaume du Maroc ;
- Monsieur Jean Omer NTADY, Conseiller aux Arts figuratifs, expositions et Musées, Administrateur représentant la République du Congo.

Au titre des Organisations à vocation régionale de la Société civile culturelle :

- Monsieur Hamadou MANDE, représentant le Conseil régional Afrique de l'Institut international de théâtre ;
- Monsieur Lupwishi M'BUYAMBA, représentant l'Observatoire des politiques culturelles en Afrique (OCPA) ;
- Monsieur Pierre ROUAMBA, représentant la Fédération panafricaine des Cinéastes (FEPACI).

Au titre de la tutelle financière :

- Monsieur Mahama OUEDRAOGO, Mle 59 667 E, Inspecteur du Trésor, Administrateur représentant le ministère de l'Economie, des finances et du développement.

Au titre du CERAV / AFRIQUE :

- Monsieur Parfait P. KAPIOKO, Mle 225 880 E, Directeur de la documentation de l'information et de la statistique (DDIS), Administrateur représentant le Personnel.

Le cinquième décret nomme Monsieur Stanislas MEDA, Mle 17 760 A, Conseiller en sciences et techniques de l'information et de la communication, Président du Conseil d'administration du Centre régional pour les arts vivants en Afrique (CERAV/AFRIQUE) pour un mandat de trois (03) ans.

Le Ministre de la Communication et des Relations avec le Parlement, Porte-parole du gouvernement, Rémis Fulgance DANDJINOU



Conseils de la police nationale

Les mineurs, l'alcool et la fréquentation de cer-

L'accès, la fréquentation de certains lieux ainsi que la consommation d'alcool par les mineurs constituent un fléau qui prend de l'ampleur dans les grandes villes comme Ouagadougou. C'est pourquoi, il est bon de savoir que :

-L'accès des bars, dancings et salles de spectacles et de distraction est interdit aux mineurs de moins de dix-huit (18) ans non accompagnés de leurs parents ou tuteurs ; cette interdiction ne s'applique pas aux spectacles et distractions spécialement organisés et autorisés pour la jeunesse.

- Est également interdit, le fait, pour un gérant d'établissement de servir de la boisson alcoolisée à un mineur de moins de 18 ans même accompagné par ses parents ou tuteurs.

Division de la Communication et des Relations Publiques de la Police Nationale.



Commune de Salogho: Monsieur Bila KAFANDO rebelote

Région du Plateau-Central

Les conseillers municipaux de la commune de Salogho ont mis en place le bureau du conseil municipal le mardi 21 juin 2016. A cet effet, ils ont désigné l'ingénieur de télécommunication Monsieur Bila KAFANDO comme maire de cette commune.

Des conseillers, quarante-cinq issus des vingt-deux villages se sont réunis dans la salle de réunion de la mairie et ils ont procédé le mardi 21 juin à l'élection du maire, de ses deux adjoints et des présidents des différentes commissions. Après vérification des présences et lecture du code électoral et du code général des collectivités par monsieur le préfet du département de Meguet, le bureau de séance a été mis en place conformément aux textes en vigueur.

Des quarante-cinq (45) conseillers que compte la commune, quarante-quatre (44) ont répondu présent, soit une (1) absence. Ainsi Monsieur Bila KAFANDO est élu maire par dix-huit (18) voix. Il a comme premier (1er) adjoint M. KABORE Nobila Rasmáné et deuxième adjoint (2e) OUE-DRAOGO Guétawende.

Les responsables de commissions ont également été désignés.

Ainsi, la commission Affaire générale Sociale et Culturelle sera présidée par Madame KAFANDA Kimssé, ZOMBRE Dramane s'occupera de l'Aménagement du territoire et de la Gestion Foncière. Quant à la commission économique et financière, elle sera dirigée par Monsieur COMPAORE Yembi. L'environnement et le développement local sera l'affaire de Madame KABORE Zoénabo.

Les deux conseillers régionaux sont :
-SAWADOGO Kouma Georges
-ZOROME Irissa.



Monsieur Bila KAFANDO, maire de Salogho.

Qui est le nouveau maire de SALOGHO ?

Monsieur Bila KAFANDO est né le 31 décembre 1969. Il est Ingénieur en Télécommunications, option ingénierie des réseaux mobiles. Titulaire d'un BAC série C obtenu au Lycée Marien N'Gouabi en 1989, il a poursuivi ses études universitaires à l'Université de Ouagadougou en Maths et Physiques et il y est sorti, nanti d'une Maîtrise en 1995. En 1995, il obtient le diplôme de Technicien Supérieur des Télécoms (E.N.T /BURKINA FASO) ; en 2002 il obtient le diplôme d'ingénieur des Travaux de Télécommunications à l'Ecole Supérieure Multinationale des Télécommunications de Dakar (ESMT) au Sénégal ; en 2007 il obtient le diplôme d'ingénieur d'Etat en télécoms & Informatique de l'INPT au Maroc ; en 2008 il obtient le Master/MBA en management financier de l'Université Mercure de Belgique ; en 2011 il obtient un Certification in Entrepreneurship, Marketing and Managerial Business Administration au SCI Education aux Etats-Unis d'Amérique et en 2016 un Certificat en diplomatie

et relations internationales à L'ULB au Burkina Faso.

Il a occupé plusieurs postes de responsabilité :

- 2007-2016 : Département Réseaux /ONATEL (Réseau Mobile)
- 2016 : Chef de projet Mobile payment (MOBICASH)
- 2012 : Chef de projet adjoint de mise œuvre de réseaux mobile de 3e génération (3G)
- 2011 : Chef de projet géolocalisation
- 2007-2016 : Chef de projet : Mise en œuvre du réseau cœur NGN Mobile
- 2010 : Chef de projet : mise en œuvre du réseau de services GPRS/EDGE
- Membre du groupe de projet Plan stratégique de l'ONATEL
- 2002-2005 : Département études et développement du réseau (Réseau fixe et Internet)
- Chef de projet Boucle Locale Radio (BLR)
- Chef des projets téléphonie rurale et déports d'abonnés en FH
- Elaboration du plan de développement du réseau ONATEL avec l'UIT
- Participation aux projets fibre optique transnationale et réseau intelligent dans le fixe
- 1995-2000 : chef du service des installations des lignes réseaux et des équipements, terminaux (postes, fax, PABX) du central du Gouvernement

Homme politique, Monsieur KAFANDO est l'heureux père d'un enfant et un époux comblé.

Albert TARPAGA pour SCI



Avis de recrutement

Poste : Suivi et évaluation Coordonnateur

Description

Résumé du programme: Le Comité international de secours (IRC) est un non-politique, privée sans but lucratif, organisation non religieuse avec ses tâches de secours humanitaires mondiaux depuis plus de 80 ans depuis 1933. Aujourd'hui, le CEI continue d'apporter rapidement une aide d'urgence et le développement pour les personnes vulnérables et les personnes déplacées dans plus de 40 pays. Le CEI a officiellement commencé les opérations en Afghanistan à travers un large éventail de programmes humanitaires et de développement pour aider les personnes touchées par les conflits, les catastrophes naturelles et la pauvreté, y compris les personnes déplacées et des rapatriés en 1998 et est enregistrée auprès du ministère afghan de l'Economie. Cependant, le CEI a soutenu le peuple afghan dans sa lutte contre le déplacement et la pauvreté depuis 1980.

PORTÉE DES TRAVAUX: IRC a trouvé, comme beaucoup d'autres organisations, que les données sont souvent recueillies et compilées principalement pour satisfaire aux exigences des bailleurs de fonds; en utilisant réellement ces données pour améliorer la programmation et prendre des décisions en temps réel est beaucoup plus difficile et plus rare. IRC en Afghanistan est exploitée et portefeuille annuel de 14,2 millions \$, grâce à la mise en œuvre de plus de 15 subventions dans sept États, financé par 12 bailleurs de fonds différents. En outre, l'IRC privilégie le partenariat avec les organisations de la société civile locale, et gère actuellement plus de 14 sous-bénéficiaires. IRC Afghanistan vise à produire des propositions de qualité, des rapports et des évaluations qui illustrent la mesure des objectifs et des activités contractuelles, mais comprend également l'analyse du contexte et des besoins dynamiques des bénéficiaires au niveau communautaire, la. Suivi et évaluation (S & E) exige aujourd'hui une compréhension moderne des technologies et des outils qui prennent en charge la collecte, la gestion, la présentation et l'utilisation de ces informations. Et elle exige une compréhension de la dernière

réflexion sur le développement, y compris la gestion adaptative, la pensée systémique, la complexité, l'impact social, la valeur de l'argent, etc.

Diriger la mise en place et le bon fonctionnement efficace d'une unité de M & E au sein du programme de pays, le Coordonnateur M & E fournira un leadership stratégique, technique et de gestion pour les efforts de mesure IRC en Afghanistan, y compris le suivi, l'évaluation, l'apprentissage, et - surtout - prendre des décisions et de prendre des mesures sur la base de données. Ce poste exige la supervision des activités de S & E à travers les programmes de pays - y compris le soutien au personnel du programme - et la coordination avec le personnel sur le terrain pour assurer que les données sont de haute qualité et utilisé efficacement pour la prise de décision.

RESPONSABILITÉS:

1 Leadership stratégique pour le développement du système de S & E robuste

- * Développement et mise en œuvre d'une stratégie de S & E pour le programme de pays qui assure des approches techniquement solides et cohérentes à:
- * L'élaboration des indicateurs entre les projets et les emplacements géographiques, y compris l'incorporation d'indicateurs de base de l'organisation
- * La surveillance systématique des activités du programme
- * L'évaluation des besoins des bénéficiaires
- * Les évaluations de l'efficacité des interventions du programme
- * mécanismes de rétroaction de responsabilisation pour assurer la réactivité aux besoins et aux clients
- * de collecte de données, y compris la collecte de données numériques si possible le stockage * des données et sécuriser l'accessibilité des données par le personnel du projet et du pays / gestion régionale
- * Travailler avec les équipes de programme pour identifier des outils et des processus standard pour recueillir, analyser et utiliser les données qui vont au-delà des processus de reporting et d'indicateurs centrés sur descriptifs pour développer des boucles de rétroaction et d'adapter les programmes en réponse aux

conditions changeantes sur le terrain;

- * équipes de soutien pour améliorer les données collectées, la gestion, et l'utiliser pour construire une culture de la gestion adaptative, la performance des programmes de haute qualité, et de l'apprentissage;
- * utiliser et former sur la réduction des pratiques de pointe dans la conception, le suivi, l'évaluation et l'apprentissage. Promouvoir l'utilisation des ICT4M & E dans le domaine, y compris l'utilisation de collecte mobile de données, SIG cartographie, et les plates-formes de gestion des données en ligne. L'utilisation du support de nouvelles technologies pour la visualisation des données, la présentation et l'analyse. Contribuer à la compréhension et l'application de la nouvelle DM & E se rapproche à des thèmes comme la résilience, la pensée systémique, et les crises humanitaires complexes émergents.

- * Participer à d'autres outils et initiatives au niveau de l'agence pour assurer la participation régionale et la prestation coordonnée et de messagerie et de mise en œuvre cohérente de haute qualité dans la région .

1 technique Qualité de contrôle de M & E System Application

- * Travailler avec M & E et les équipes de projet pour mettre en œuvre la stratégie du pays M & E, avec un accent sur:
- * Suivi coordonné des activités du projet, veiller à ce que les activités sont menées ou comme prévu ou ajusté / adaptés selon les besoins des évaluations coordonnées * des besoins des bénéficiaires, en veillant à ce que les outils et les méthodologies sont appropriées, de sorte que les résultats sont exploitables et faciles à communiquer
- * évaluation coordonnée des projets , en veillant à ce que les activités abordent efficacement le bénéficiaire a besoin
- * Contribuer à un changement de culture organisationnelle d'une focalisation sur les données étant principalement pour les donateurs de rapports à l'aide des données pour la prise de décision et d'action
- * Travailler avec le coordonnateur ACME Mesures d'action pour veiller à ce que les équipes de pays utilisent les bons outils et d'avoir les procédures

Suite page 14.



Suite page 13.

appropriées en place pour obtenir à la fois la collecte de données de haute qualité et l'utilisation efficace de ces données

* Travailler avec les équipes techniques et de pays à mettre en œuvre l'IRC de programme plate - forme de données

* équipes de terrain d'appui à l'analyse des données, y compris l'analyse statistique sophistiquée, et dont l'utilisation créative des SIG

* Gérer les évaluations externes en partenariat avec les acteurs concernés, tels que les gestionnaires de donateurs ou d'un projet, y compris le développement des termes de référence, les consultants en sélectionnant ou des évaluateurs, la surveillance du marché, sorties examen, etc.

* la conception de soutien et de mise en œuvre des évaluations internes et des évaluations de projets avec le personnel du programme concerné et conseillers techniques.

* mise à jour et de garder trace d'un plan d'évaluation à l'échelle du pays pour assurer que les projets sont préparés pour les évaluations ou évaluations internes à l'avance, et que chaque subvention est soumise à examiner de façon systématique et en temps opportun.

1 Renforcement des capacités

* Procéder à une évaluation préliminaire des capacités participative du personnel actuel / programme de terrain de l'IRC pour identifier les lacunes spécifiques dans les compétences techniques de S & E. Sur la base des besoins identifiés par le personnel dans l'évaluation préliminaire des capacités, soutenir le développement d'un plan de renforcement des capacités de S & E pour les 12 - 24 mois

* Support M & E et le renforcement des capacités du personnel des TIC qui guide l'équipe Afghanistan vers le développement des compétences techniques et promeut une culture d'analyse des données pour la prise de décision et la gestion adaptative;

* Participer à des entrevues et à l'orientation des nouveaux membres du personnel de S & E pour promouvoir les outils de gestion des données internes, les normes et les meilleures pratiques;

* Soutenir le développement des capacités des CRI ONG locales partenaires par le biais de la formation technique, coa-

ching, mentorat.

1 Conception et apprentissage

* Soutenir la DDP et d'autres coordonnateurs pour concevoir la programmation fondée sur des preuves qui aligne avec la stratégie de pays de l'IRC et est pertinent sur le contexte et répondre aux besoins sur le terrain identifié par l'équipe M & E.

* Diriger le processus d'élaboration des propositions, en veillant à ce que la théorie du changement est basé sur les résultats des processus PRA, que le cadre logique est développé avec la pleine participation de l'équipe sur le terrain, et que plusieurs entrées du secteur technique sont intégrés.

* Équipes de pays de soutien dans le développement de cadres logiques et les théories du changement pour les nouvelles propositions de projets, y compris la compatibilité avec la bibliothèque de l'IRC des résultats de base et les indicateurs

* Effectuer des évaluations des besoins des bénéficiaires à nourrir dans la conception de nouvelles propositions de projets.

Construire un réseau de collaboration des relations pour les praticiens de S & E et d'autres parties prenantes des réseaux qui favorise l'apprentissage partagé, les approches alignées, et la responsabilité mutuelle à la collecte de données de qualité et à la programmation d'apprentissage;

* Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la gestion des connaissances pour stimuler davantage l'utilisation de preuves pour l'apprentissage, la gestion stratégique d'adaptation, et la programmation à fort impact;

* Leadership dans le soutien de la participation de programme de l'Afghanistan dans les initiatives de programme fondées sur des preuves de REL et de servir comme le principal point focal avec l'AC et M régional & E et des initiatives de recherche à être déployé dans les programmes de pays.

* Soutenir le développement d'outils et de systèmes qui garantissent des recommandations / enseignements tirés des subventions antérieures refluer dans la conception de nouvelles subventions de projet. Projet d'appui / personnel du programme pour bien documenter, organi-

ser et programme de capture de progrès et de créer une bibliothèque d'outils et d'accroître l'apprentissage institutionnel et diffuser les enseignements tirés. relations de travail clés

Les M & E Coordinator rapports au directeur de pays et a une relation en pointillés avec le coordonnateur d'action régional pour la mesure ACME Région. Il / elle aura une collaboration étroite avec l'ensemble du personnel impliqué dans la mise en œuvre d'activités et de S & E: les points focaux de base du secteur des coordonnateurs, S & E, le personnel sur le terrain des programmes et des consultants externes sur les lignes de base, fin des lignes et d'autres évaluateurs de programmes. Le Directeur adjoint M & E gère techniquement niveau sur le terrain des agents de S & E. Le coordonnateur est membre SMT et travailler en étroite collaboration avec les coordonnateurs du secteur et sur le terrain et les unités de subvention et des finances.

Exigences du poste

* Diplôme dans les statistiques ou les sciences sociales en mettant l'accent sur la mesure

* Au moins deux (2) ans d'expérience professionnelle avec des compétences démontrées en

* Développer et mettre en œuvre systèmes de S & E (y compris la conception de base de données)

* méthodes de planification stratégique et de mesure de la performance, sélection des indicateurs, collecte quantitative et qualitative de données et d'analyse

* Collecte de données

* Surveillance à distance

* L'analyse des données

* Utilisation des données pour la prise de décision dans de multiples secteurs techniques

* Aptitude avérée à penser de manière stratégique sur les données et prendre des décisions sur le même

* L'expérience de formation et de mentorat personnel et des partenaires locaux

* Aptitude avérée à soutenir M & E composants dans le développement des affaires

* Excellent travail d'équipe, y compris les capacités de bien coordonner avec des individus et des équipes et de négocier

Suite page 15.



Jobs Campus

Suite page 14.

efficacement avec des collègues et des intervenants afin d'obtenir des résultats;
* connaissance des tendances et des enjeux en matière de suivi de l'aide internationale, la gestion des connaissances et de mesure
* expérience d'au moins un ans dans les pays en développement et / ou des contextes touchés par un conflit

* communication et de présentation orales solides
* Aisance en anglais requis
* Expérience en Afghanistan ou similaires paramètres hautement souhaitable

Ville: acceptation

Fonctions : Coordination, Gestion de projet, Etudes, Recherche, Organisation, Administration

Activités : Appui institutionnel, Décen-

tralisation, Autre, Droit
Pays : Asie, Afghanistan
Contrat CDD

Salaire / Indemnité

Négociable

Postuler en ligne <http://www.aplitrak.com/?adid=a2F0cmluYW1pbGxlcj45NDYzMi42MTc3QGlyYy5hcGxpdi45Jm5jb20>

Date de fin de validité 09/10/2016



Avis de recrutement

Poste : COMMERCIALES

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Commerce/Ventes

Niveau(x): BEP, BEPC, Seconde, BAC

Expérience:

Lieu: Abidjana

Date de publication: 09/08/2016

Date limite: 13/08/2016

• EAPRODUCTS

RECRUTE

COMMERCIALES

• **Description du poste**

• Entreprise de production et de distribution de produits cosmétiques

recherche commerciales terrain pour vente direct.

Salaire Fixe ou Commission.

• Profil du poste

• Connaissance du Terrain et de la Prospection client.

Aisance relationnelle.

• Dossiers de candidature

• Envoyer CV,LM à eaproductsci@gmail.com

Poste : INFORAPHISTE

Type d'offre : Stage

Métier(s): Infographie

Niveau(x): BAC+2

Expérience:

Lieu: Adjamé Indinié cité Sapeurs-pompier

Date de publication: 08/08/2016

Date limite: 22/08/2016

• [IM@GINE STUDIO](mailto:IM@GINE-STUDIO)

recrute

INFORAPHISTE

• Profil du poste

• Infographiste ayant de très bonnes notions des logiciels Photoshop; illustrateur; after effect; Autocad.

• Dossiers de candidature

• imaginestudio08@gmail.com



Avis de recrutement

Poste : CRÉATION ARTISTIQUE

Type d'offre : Emploi

Métier(s): Communication, Esthétique/Beauté, Télécommunications

Niveau(x): CM2, Troisième, BAC

Expérience:

Lieu: ABIDJAN, COCODY, RIVIERA III

Date de publication: 09/08/2016

Date limite: 30/09/2016

PETRA-CI

recrute

CRÉATION ARTISTIQUE

• Description du poste

• PETRA-CI recherche toutes personnes qualifiées, créatives et performantes dans tous les domaines de l'art.

• **Profil du poste**

• Etre au moins âgé de 18 ans, créatif, rigoureux, passionné par l'art, sé-

rieux et organisé.

• Dossiers de candidature

• Poster à l'adresse suivante:

danielepetraci@gmail.com

CV et lettre de motivation

EMPLOI

Trouvez chaque jour vos avis de recrutement nationaux et internationaux sur:

www.jobs-campus.com





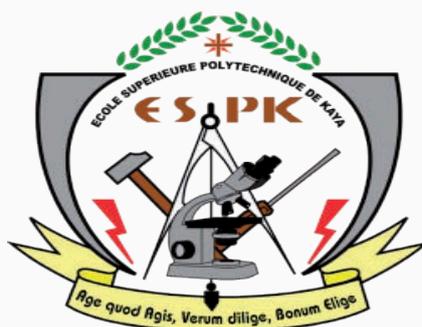
Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

Ministère de l'Enseignement Supérieur,
de la Recherche Scientifique et de l'Innovation (MESRSI)

Université Catholique de l'Afrique de l'Ouest (UCAO)

Unité Universitaire à Bobo-Dioulasso (UUB)

Ecole Supérieure Polytechnique de Kaya (ESPK)



OFFRES DE FORMATIONS



1. Filières techniques professionnelles :

- ▶ Génie Civil, Option Bâtiments et Travaux Publics (BTP)
- ▶ Génie Electrique et Informatique Industrielle, Options Réseaux Electriques et Energies Renouvelables (REER), Réseaux Informatiques et Télécommunications (RIT) ;
- ▶ Génie Hydraulique Rural, Option Systèmes Irrigués (SI)

Niveau d'entrée :

- Bac C-D-E-F2-F3-F4 et Bac Pro (1ère année)
- DUT – BTS ou équivalent (année de Licence) ;

2. Filières commerciales :

- Finance/Comptabilité ;
- Marketing et Gestion Commerciale

Niveau d'entrée : Bac A - C-D-E-G1-G2 + Bac Pro

Diplômes délivrés : DUT et Licence Professionnelle

Ces filières sont également ouvertes aux professionnels. En cas de besoin, prendre attache avec la direction des études :

71 69 30 15 / 78 85 44 03/71282980/78968170

Inscriptions pour toutes les classes de la 1ère à la 3ème année de licence : à partir du 1er juillet 2016 de 8 h à 12 h et de 15 h à 17 h. Secrétariat ouvert du lundi au vendredi

Date limite de dépôt des dossiers : 30 septembre 2016

Si option Internat : 72 chambres individuelles et de 29 chambres doubles

Programme de la rentrée :

- Jeudi 29 septembre 2016 : rentrée des internes
- Vendredi 30 septembre – samedi 1er octobre 2016 : session de rentrée pour tous
- Lundi 03 Octobre 2016 : Début des cours

Contacts pour tout renseignement :

24 45 22 22/24 45 23 23/70 42 81 29/78 44 27 29/61 84 69 09/78 85 44 03

e-mails : gregbalma81@gmail.com ; majojya@gmail.com ; loyaraviniyves@gmail.com

- Site web ESPK: www.espkaya.com



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



ISC-BOBO

Ecole Supérieure des Sciences et Technologies

*Les bacheliers sont informés de l'ouverture des inscriptions en
1^{ère} et 2^{ème} année dans les filières suivantes :*

- 1. Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, option :**
 - Infrastructures Hydrauliques
 - Eau et Assainissement
 - Génie Electrique et Energétique
 - Génie Civil
- 2. Banque et Microfinance, option :**
 - Banque
 - Microfinance
 - Assurance
- 3. Génie Informatique, option :**
 - Système d'Informations et Réseaux
 - Réseaux Informatique et Télécommunication
- 4. Gestion des ONG et des Associations, option :**
 - Gestion et Organisation des Entreprises
 - Gestion des Projets
 - Gestion des ONG
 - Gestion des Associations
- 5. Autres filières disponibles**
 - Marketing
 - Transport logistique
 - Finance-Comptabilité
 - Communication

*Situé au centre de la ville de Bobo, Avenue Guillaume Ouédraogo/Immeuble Sanga Mady 1^{er} et
2^{ème} étage*

01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01

*Tél : +226 72 07 09 09 / +226 20 95 47 46 / +226 72 08 03 03 / +226 70 01 05 05 / +226 77 20
00 26 / Email : isc@iscbobo.com / Site WEB : www.iscbobo.com*

Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

FONDATION SCIENCES-CAMPUS

I S C-BOBO

Ecole des Sciences et Technologies de Bobo
Dioulasso

01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01

Tél. : 00226 20954746

Email : isc@sicbobo.com



Burkina Faso

Unité-Progrès-Justice

APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2e Promotion de

Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie (STEEE)

Le Président de la Fondation Sciences-Campus informe le public de l'ouverture des inscriptions pour le **recrutement de la deuxième promotion d'étudiants de Licence en Sciences et Technologies de l'Eau, de l'Environnement et de l'Energie, à l'Institut Supérieur des Sciences et Technologies (ISC-Bobo) pour la rentrée 2016-2017.**

Compétences visées : A l'issue de la formation, le titulaire de la Licence (Bac +3) disposera :

- Des connaissances en sciences de base et informatique appliquée,
- Des connaissances en techniques de base,
- Une approche des métiers à travers les enseignements de techniques appliqués dans les domaines, des Infrastructures Hydrauliques, de l'Eau et Assainissement, du Génie Electrique & Energétique, du Génie Civil, du Système d'Information et des Mines.

Débouchés : A l'issue de cette formation de six (6) semestres, le titulaire de la Licence aura acquis un bon niveau pour la poursuite des études en Master d'ingénierie ou intégrer le milieu professionnel.

Modules : Un tronc commun consacré aux enseignements en Sciences de base (Mathématiques, Biologie, Chimie, Géologie, électrotechnique...), Techniques de base (Calcul de structures, Hydraulique...), Techniques appliquées (Topographie, Dessin Technique, Génie Civil...) et les enseignements spécifiques selon les options.

Options /Filières de spécialisation: au sixième semestre les options sont orientées en :

- Infrastructures Hydrauliques
- Eau & Assainissement

- Génie Electrique & Energétique
- Génie civil

Conditions d'accès : la Licence STEEE est ouverte aux titulaires de Baccalauréat pour six semestres d'études donc 3 ans et aux titulaires des diplômes suivant ou leurs équivalents : DEUG, DUT, BTS pour deux semestre d'études donc 1 an.

Frais de scolarité : Formation : 275.000 FCFA /an, Frais d'inscription : 5.000 FCFA, Frais de session/en cas de reprise: 15.000 FCFA/UE

Autres frais : sont à la charge des étudiants, les frais de tenue universitaire, des feuilles de devoir, d'assurance pour les étrangers, de bibliothèques, les frais de transports et autres frais personnels.

Dossiers : Attestation ou dernier diplôme + Carte d'Identité et Fiche d'inscription à déposer au service de l'orientation au plus tard le 30 Septembre 2016 ou envoyer à ISC Bobo 01 BP 2530 Bobo Dioulasso 01.

Début des cours : 15 Octobre 2016 sur le campus au centre-ville de Bobo Dioulasso, Avenue Guillaume Ouedraogo.

**Le Président,
Siaka GOW**

Adresse : Avenue Guillaume Ouedraogo/Immeuble Sanga Mady/ 01 BP 2530 Bobo-Dioulasso 01 /

Tél. : +226 95 20 47 46 / +226 72 08 03 03/ +226 72 07 09 09/ +226 77 20 00 26

Email : isc@iscbobo.com / www.iscbobo.com / Skype : [iscforum](https://www.skype.com)



Des questions de la recherche

Des questions des Universités

Des questions des Ecoles

Des questions d'Actualité

Des questions d'emplois

*Les réponses dans Sciences-Campus Info au quotidien
en version numérique à télécharger.*

PHARMACIES DE GARDE DE OUAGADOUGOU

Du 06 au 13 août 2016

GROUPE 2

AEROPORT	22625314222	KOULOUBA	22625311918
AMARO	22625343328	MARTIN	22625508459
AR RAHMA	22625350986	METEBA	22625335333
AUGUSTINE	22625376100	NAYYIRA	22625481841
BARK WENDE	22625408590	NEIMA	22625355682
CITE AN	22625331966	NEMADIS	22625373041
BOULMIUGOU	22625431268	PROGRES	22625430162
DAPOYA	22625313201	PROVIDENCE	22625318648
DELWINDE	22625367280	ROOD WOOKO	22625308890
FLAYIRI	22625407344	SCHIFFEY	22625402742
FASO	22625381929	SIGRI	22625412148
HAMDALAYE	22625343694	SUD	22625384282
HEERA	22625316610	TALBA	22625362225
JABNEEL	22625447870	TANKO	22625351557
JOURDAIN	22625360686	UNIVERS	2625419965
KARPALA	22651292503	WATI	22625260053
		YOBI	22625311630

ADRESSES UTILES

Ouagadougou

Pompiers: 18/ 25 30 69 48/ 30 69 47
Hôpital ambulance: 25 30 66 44 /45
ONEA: 22 22 76/77 25 34 34 60 - 80 00 11 11
SONABEL: 25 30 61 00
Aéroport: 25 30 65 15
Police secours: 25 30 71 00
Gendarmerie: 25 31 33 40

Bobo-Dioulasso

Pompiers: 18
Hôpital ambulance: 20 97 00 45/ 20 97 00 44
ONEA: 20 97 65 65/ 20 97 00 09/10 - 80 00 11 11
SONABEL: 20 97 00 60 / 98 22 30
Aéroport: 20 97 00 70
Burkina secours: 20 97 01 43
Police secours: 17
Gendarmerie: 20 97 00 59/ 20 97 00 33

Sciences-Campus Info

Magazine Scientifique & Universitaire

Fondé le 26 août 2013.

02 BP 5805 Ouaga 02
Burkina Faso

Tél: + 226 76609721

E-mail: redaction@sc-mail.info

Site web:

www.sciences-campus.info

Publications semestrielles et quotidiennes

Autorisations

n°5509P/2013/ CAO/TGLO/P.F.
n°1238/2016/CAO-TGI/OUA/P.F

Administration

OTC

Fondation Sciences-Campus

Directeur de publication

Siaka GOW

Directrice des rédactions

Eliane Bayala

Equipe de reportage

- Aris KUSIELE Somda
- Bernadette Dembélé
- Valentin Mano
- Rélvwendé Hervé Roamba
- Bernard M' Pempé Hien

Correspondants des provinces du Burkina

- Karim Ouattara
- Francois blanc
- Boureima Sogoba
-Augustin Irwaya Ouedraogo
- Tigrane Antoine Ki
- Blaise Sama
- Jean Paul Yekpaye
- Grégoire Zongo
- Mamadou Goh
- Désiré Guigma
- Jérôme Bissyendé
- Yves Sanou
- Frédéric Poüda
- Valentin Ouedraogo
- Blaise Sama
- Diloma Jacques
- Moumouni Guio
- Nicole Ouedraogo
- Amédée Silga
- Karim Koala
- Ouaboué Bakouan
- Albert Tarpaga
- Paul Soma
- Arjouman Saganogo
- Joseph Kaboré
- Valentin Singbéogo
- Issa Sepama
- Hermann Toé
- Steven Issouf Barro

Correspondants pays

Montage

Eliane BAYALA
Oeil du professionnel

Distribution

Téléchargeable sur:
www.sciences-campus.info

Abonnement, insertion, couverture médiatique

+226 76609721
+226 72080505
+22672080303

E-mail: redaction@sc-mail.info

Représentation Bobo Dioulasso

Tél: +226 20954746
+226 72070909



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01

Tél. : (226) 25 30 70 64/65

Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Test d'entrée en 1ère année à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), session 2016

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO porte à la connaissance des titulaires du Baccalauréat des séries C, D, E, A, G1, Bureautique professionnel, G2 et G3 des sessions de 2015 et 2016, qu'il est ouvert à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), un test de recrutement d'étudiants en première année de licence professionnelle dans les filières suivantes :

- 1- Comptabilité-Contrôle-Audit (CCA) pour 70 places,
- 2- Assurance-Banque-Finance (ABF) pour 40 places,
- 3- Marketing et Gestion (MG) pour 40 places,
- 4- Assistance de Direction Bilingue (ADB) pour 25 places,
- 5- Méthodes Informatiques Appliquées à la Gestion (MIAGE) pour 20 places.

Le régime de la formation qui dure trois (03) ans, est celui du système Licence-Master-Doctorat (LMD).

Les dossiers de candidature devront être déposés à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), du mercredi 13 juillet au vendredi 29 juillet 2016 et du jeudi 1er septembre au vendredi 09 septembre 2016, de 07h30 à 12h

Le dossier de candidature est composé des pièces suivantes :

- une demande manuscrite non timbrée adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, portant les noms, prénoms, adresse et signature du candidat avec précision de la filière choisie ;
- une photocopie légalisée de l'attestation du baccalauréat des sessions 2015 ou 2016 ;
- une photocopie légalisée de l'acte de naissance ;
- une photocopie du reçu de versement des frais d'inscription au test (15 000F CFA), payable à la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO (à Zogona);

Les informations complémentaires relatives aux différentes filières sont affichées à la Direction des affaires académiques, de l'orientation et de l'information (DAOI), à l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM), sur le site de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO www.univ-ouaga.bf.

Le test se déroulera le lundi 19 septembre 2016 à partir de 6 heures 30 minutes dans les amphithéâtres Libyens de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO pour les filières ABF et CCA et au sein de l'IBAM pour MG, MIAGE, ADB.

La répartition des candidats sera affichée le jeudi 15 septembre 2016 devant les amphithéâtres Libyens et au sein de l'IBAM.

L'admission au test n'implique pas l'attribution d'une bourse de l'enseignement supérieur.

Pour toute information complémentaire, s'adresser à la scolarité de l'Institut Burkinabé des Arts et Métiers (IBAM).

Pr Rabiou CISSE
Chevalier de l'ordre national
Officier de l'Ordre des Palmes académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

^{/kk}
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA I Pr Joseph KI-ZERBO

PRESIDENCE

03 BP 7021 Ouagadougou 01
Tél. : (226) 25 30 70 64/65
Fax : (226) 25 30 72 42



BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

Recrutement en 1ère année pour la formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales

Le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO, porte à la connaissance des titulaires du baccalauréat 2016 et des professionnels qu'il est ouvert à l'UFR des Sciences de la Santé, un concours direct de recrutement d'étudiant(e)s pour la 1ère année de la section de formation des Technicien(ne)s Supérieurs de Santé, option Analyses Biomédicales.

1) Formation et diplôme

La durée de la formation est de trois (3) ans. La formation est sanctionnée par le diplôme de Licence Professionnalisée en Analyses Biomédicales.

2) Conditions et modalités d'accès

Les conditions et modalités d'accès à cette section de formation universitaire et professionnelle sont les suivantes :

a) Titulaire du baccalauréat

- être titulaire du baccalauréat session 2016 série C ou D,
- avoir été déclaré admis au concours.

b) Professionnels

- être technicien(ne) de laboratoire,
- avoir trois (3) années d'ancienneté en cette qualité,
- avoir l'autorisation du Ministère de la Santé,
- avoir été déclaré(e) admis(e) au concours,

c) Admission

- l'admission est prononcée sur la base de l'obtention d'une moyenne égale au moins à 10/20. Toute note inférieure à 6/20 est éliminatoire.

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Président de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO,
- une attestation légalisée de réussite au baccalauréat série C ou D
- une copie légalisée d'acte de naissance ou de jugement supplétif tenant lieu.

d) Epreuves

Le concours comporte :

Pour les bacheliers, trois épreuves

- mathématiques : coefficient : 2
- physique-chimie : coefficient : 3

- Sciences naturelles : biologie : coefficient : 2

Pour les professionnels, cinq épreuves d'une (1) heure chacune :

- Biochimie coefficient : 3
- Hématologie coefficient : 2
- Microbiologie : coefficient : 1
- Parasitologie : coefficient : 1
- Immunologie: Coefficient : 1

3) Déroulement des épreuves

Les épreuves se dérouleront le Jeudi 22 Septembre 2016 dans l'enceinte de l'UFR/SDS de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO.

Les candidatures sont recevables au service courrier de l'UFR/SDS du 1er au 15 Septembre 2016, les jours ouvrables de 08h à 11h30.

Le nombre de places mises en compétition est de quinze (15) pour les titulaires du baccalauréat session 2016 et cinq (5) pour les professionnels.

Les candidats doivent s'acquitter des frais de dossiers fixés à quinze mille (15.000) francs CFA auprès de la comptabilité de l'Université Ouaga I Pr Joseph KI-ZERBO et une copie de cette quittance doit être jointe au dossier de candidature.

4) Informations générales

Les candidat(e)s doivent se munir d'une C.N.I.B. ou d'un passeport en cours de validité et de quoi écrire.

N.B. : 1) L'admission au concours de recrutement ne donne pas droit automatiquement à l'obtention d'une bourse nationale ni au statut de stagiaire.

2) Le régime d'examen terminal unique n'est pas admis dans la section.

3) La présence aux enseignements théoriques et aux travaux pratiques est obligatoire.

Pr Rabiou CISSÉ/

Chevalier de l'Ordre national

Officier de l'Ordre des Palmes académique



Annonces

1/2 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03

1/4 PAGE

ESPACE RÉSERVÉ POUR VOS ANNONCES

+226 72 08 03 03



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERHCE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTI-
NUE

Tél. : 25 40 94 04

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



N° 2016- /MESRSI/SG/UO2/P/IUFIC

APPEL A CANDIDATURES Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion d'étudiants en Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

La Licence professionnelle en Protection et Droits de l'Enfant est une formation interdisciplinaire qui envisage de doter les acteurs des administrations publiques, des ONG, des associations et les étudiants, des connaissances sur la protection de l'enfant. Les débouchés des produits sont les postes d'assistants de programmes au sein de l'administration, des institutions et des ONG orientées vers la question de l'enfance.

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions d'enfance. Une équipe d'intervenants de profils divers (juristes, médecins, spécialistes des questions de population, sociologues, économistes, statisticiens, géographes, communicateurs, psychologues, informaticiens) et d'horizons diverses assurent les enseignements.

- enseignants-chercheurs des UFR et des écoles supérieures ;
- professionnels de l'Administration, ONG et partenaires au développement.

Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, appliqués ou pratiques et, un stage d'imprégnation professionnelle.

Conditions d'accès à la formation

- Etre titulaire d'un DEUG II en sciences sociales, économiques, juridiques, politiques, humaines, en sciences de la vie et de la terre reconnu par le CAMES ;
- Etre titulaire d'un BTS, DUT, DTS, DEUP reconnu par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.

Le nombre de places disponibles est de quarante (40).

Coût de la formation

- Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250.000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.
- Frais de formation : 450.000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2016.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II ;
- Une photocopie légalisée du ou des diplômes obtenus, y compris celui du Bac ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats seront sélectionnés à partir de leur dossier et feront un test.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- Entretien : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Période de stage : août à septembre 2017
- Fin des cours et soutenance des rapports de stage : octobre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET
DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

UNIVERSITE OUAGA II

PRESIDENCE

INSTITUT UNIVERSITAIRE
DE FORMATIONS INITIALE ET CONTINUE

Tél. : 25 40 94 04

N° 2016- /MESRS/SG/UO2/P/IUFIC

BURKINA FASO

Unité – Progrès – Justice



APPEL A CANDIDATURES

Pour le recrutement d'étudiants de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers

Le Président de l'Université Ouaga II informe le public de l'ouverture de tests pour le recrutement de la 2ème promotion du Master en Finance Quantitative et Gestion de Risques Financiers, à l'Institut Universitaire de Formations Initiale et Continue (IUFIC), pour la rentrée universitaire 2016-2017.

Le Master en finance quantitative et gestion de risques financiers est une formation diplômante en finance répondant à une forte demande de contrôle des risques dans les banques, les autres institutions financières et les sociétés d'assurances.

Ce master est également un cadre de perfectionnement pour certains professionnels du monde des finances, tant dans l'administration publique que dans le secteur privé (cadres de banques, gestion de micro-finance, conseiller ou manager en risques financiers, Contrôleur des finances, consultants en finance et auditeurs, Chargé d'Etudes Statistiques, Chargé d'Etudes Actuarielles, Ingénieur financier, Conception de nouveaux produits dérivés, innovation financière; Gestion de portefeuille, Financement de grands projets financiers, etc.).

Les enseignants sont des universitaires et des professionnels, tous spécialistes des questions financières, de la modélisation stochastique et de la gestion des risques.

Contenu de la formation

La formation dispensée est en présentiel et en cours du soir. Elle combine des enseignements théoriques (par des universitaires burkinabé et sous-régionaux), méthodologiques appliqués ou pratiques et un stage d'imprégnation professionnelle.

Conditions d'accès à la formation

- La formation est ouverte aux titulaires d'une licence (Bac+3 ou 180 crédits) en Sciences économiques ou en Sciences de Gestion reconnue par le CAMES ou tout diplôme équivalent d'un établissement d'enseignement supérieur ayant une convention avec l'Université Ouaga II.
- De solides connaissances en probabilités et statistiques et des compétences avancées en informatique sont des atouts pour la formation.

Le nombre de places disponibles est de trente (30).

Coût de la formation : 2 050 000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 2 450 000 f CFA pour les ressortissants hors zone UEMOA.

- 1ère année du Master (2016-2017)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 1 200 000 f CFA payables en deux tranches.

- 1ère tranche : 700 000 f CFA avant le 30 novembre 2016
- 2ème tranche : 500 000 f CFA au plus tard le 28 février 2017

- 2ème année du master (2017-2018)

• Frais d'inscription : 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

• Frais de formation : 750 000 f CFA payables en une seule tranche au plus tard le 30 novembre 2017.

NB : les frais de formation pour la deuxième année du Master (année académique 2016-2017) demeurent fixés à 1 200 000 francs CFA et les frais d'inscription à 50.000 f CFA pour les ressortissants de l'UEMOA et 250 000 f CFA pour les étudiants hors zone UEMOA.

Les candidat(e)s intéressé(e)s doivent déposer du 20 au 29 juillet 2016 et du 1er septembre au 30 octobre 2016 inclus au Secrétariat de l'IUFIC (situé à la ZAD, deux rues derrière le SIAO, troisième étage), un dossier de candidature adressé à Monsieur le Président de l'Université Ouaga II, comprenant :

- Une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 f adressée au Président de l'Université Ouaga II
- Une photocopie légalisée des diplômes obtenus du Baccalauréat à la Licence ;
- Une photocopie légalisée des relevés de notes (y compris celui du baccalauréat) ;
- Un curriculum vitae ;
- Une lettre de motivation exprimant clairement les objectifs poursuivis par le candidat ;
- Une copie légalisée de CNIB ou passeport ou certificat de nationalité.

Les candidats présélectionnés sur dossier subiront un test écrit.

Pour cette rentrée académique, le recrutement se fera selon le processus et le calendrier suivants :

- Date limite de dépôt des dossiers : 30 octobre 2016.
- Présélection sur dossier : 07 novembre 2016.
- test : 10 novembre 2016
- Résultats : 15 novembre 2016

Le calendrier académique est le suivant :

- Inscriptions administratives : 15 au 30 novembre 2016
- Inscriptions pédagogiques : 1er au 30 décembre 2016
- Début des cours : 11 janvier 2017
- Fin des cours : 30 octobre 2017

NB : les cours et les évaluations se déroulent du lundi au vendredi de 17 heures à 21 heures, le samedi toute la journée et exceptionnellement le dimanche. Quelques missions d'enseignements, conférences et séminaires peuvent se tenir dans la journée. Dans ce cas, les auditeurs seront informés à l'avance afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour être présents.

Pour de plus amples informations, prendre contact avec le secrétariat de l'IUFIC au (00226) 25 40 94 04, Courriel : iufic@univ-ouaga2.bf

Pour le Président en mission et par intérim,
Le Vice-président chargé des Enseignements
et des Innovations Pédagogiques

Pr François de Charles OUEDRAOGO
Chevalier de l'Ordre des Palmes Académiques



Universités & Ecoles à consulter pour la rentrée 2016-2017



s'inscrire à l'ISPP, c'est réussir
ses ambitions professionnelles



Rétrouvez-nous sur
f
t
YouTube

05 BP 6635 Ouagadougou 05 - Bur. (+226) 25 41 11 33 / 25 40 88 41 - Cel. (+226) 78 83 54 11
E-mail : info@ispp.bf - Site web : www.ispp.bf



Licences pro
Masters

Formation à distance

Résolvez vos contraintes de temps et de distance



Rétrouvez-nous sur
f
t
YouTube

05 BP 6635 Ouagadougou 05
Bur. (+226) 25 41 11 33 / 25 40 88 41
Cel. (+226) 78835411
E-mail : info@ispp.bf - Site web : www.ispp.bf



Communiqué ISPP

Recrutement des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années licences au titre de l'année académique 2016-2017

L'Institut Supérieur Privé Polytechnique (ISPP) a le plaisir de porter à votre connaissance que les **inscriptions pour les formations des 1^{ère}, 2^{ème} et 3^{ème} années licences au titre de l'année académique 2016-2017 ont commencé.**

Inscrivez-vous à l'ISPP en 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} année de licence et bénéficiez d'une formation de qualité indéniable dans les filières suivantes :

- Génie Civil option BTP
- Assistanat de Direction (AD)
- Banque & Institutions de Microfinance (BIMF)
- Communication d'Entreprise et Marketing (CEM)
- Finance – Banque (FB)
- Finance Comptabilité (FC)
- Gestion Commerciale & Marketing (GCM)

- Gestion des Ressources Humaines (GRH)
- Management des Projets (MP)
- Transport Logistique (TL)
- Droit
- Economie

Les formations se dérouleront dans les annexes PATTE D'OIE et KOULOUBA (Centre-ville) et au siège de l'ISPP à Ouaga 2000 Zone D.

Renseignements :

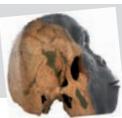
Siège : 00226 25 41 11 33 / 68 91 80 82

Annexe Patte d'oie : 00226 25 40 88 41 / 78 36 89 88

Annexe Kouloba : 00226 25 31 61 56 / 78 83 54 11

Email: info@ispp.bf

Site web: www.ispp.bf



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMA-
TION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET
PROFESSIONNELLE, ET DES BOURSES



Le Ministre

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016- 000677/MESRSI /SG/CIOSPB/
DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 2nd cycle en Afrique

Objet : Informations relatives aux bourses nationales de 2nd cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 2nd cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis a l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/ MESSRS /MEF/MFPRE/MJE du 30 décembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement .

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 2nd cycle sont attribuées, dans la limite du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un BTS, d'un DTS, du diplôme d'ingénieur des travaux, d'un DUT ou d'une licence, avec au moins la mention « assez bien »,
- Avoir 26 ans au plus.

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et de correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Toute demande de bourse de 2nd cycle doit recueillir l'avis de l'université du postulant avant l'examen du dossier par la commission nationale des bourses d'études et des stages (CNBES)

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbrée a 200f CFA (timbre fiscal) adressée a monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation. Cette demande doit porter sur sa troisième page, les avis des supérieurs hiérarchiques (Chef de département, Directeur d'UFR , d'Institut ou d'Ecole, Président d'Université) du postulant et la décision du Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'Innovation sur

la quatrième page ;

- Un extrait d'acte de naissance
- Un certificat de nationalité burkinabè
- Les copies légalisées des diplômes (ou attestation des diplômes) :
- Du baccalauréat, du DUT/DTS /BTS, de la licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux ;
- Des relevés de notes des deux (02) OU trois à (03) dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de motivation

IL est rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la compétition que les candidats remplissant les conditions et disposant du diplôme de DUT/ DTS BTS, de licence ou du diplôme d'ingénieur des travaux au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES)

Les Candidats déjà titulaires de la maitrise ne sont pas éligibles à la bourse nationale de second cycle.

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016.

P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA
Chevalier de l'Ordre national



Les Offres de bourses

BIN /SANS
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

CENTRE NATIONAL DE L'INFORMATION,
DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFES-
SIONNELLE, ET DES BOURSES

BURKINA FASO
Unité-progrès- justice



Le Ministre

Ouagadougou, le 08 juillet 2016juillet 2016

N° 2016-000678-MESRSI/SG/CIOSPB/DBAF

A

Tout étudiant candidat à la bourse nationale de 3e cycle en Afrique

Objet : informations relatives aux bourses
nationales de 3e cycle

Il est porté à la connaissance des étudiants désireux d'entreprendre des études de 3e Cycle en Afrique que l'octroi de la bourse répond a des critères définis à l'article 45 du décret 2008-865/PRES /PM/MESSRS/MEF/MF-PRE/MJE du 30decembre 2008 portant définition des divers régimes de bourses d'études au Burkina Faso et fixation des modalités de leur contingentement.

I. MODALITES ET CONDITIONS D'ATTRIBUTION

Les bourses de 3e cycle sont attribuées, dans les limites du contingentement en cours, aux étudiants de nationalité burkinabè remplissant les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'une maîtrise ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants relevant de l'ancien système ou d'un master il de recherche ou son équivalent avec au moins la mention « assez bien » pour les étudiants s relevant du système LMD ;
- Avoir 28 ans au plus

Les bourses sont attribuées au regard des besoins de développement du Burkina Faso.

Les filières et les lieux de formation retenus pour les bénéficiaires sont aussi fonction de ces priorités et ne correspondent pas nécessairement aux souhaits manifestés. Les inscriptions obtenues indépendamment par des étudiants suite à leurs démarches personnelles n'entraînent pas l'octroi systématique de la bourse nationale.

II. COMPOSITION DU DOSSIER

Le dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite timbre a 200F CFA timbre fiscal adressée à Monsieur le Ministre de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de l'innovation.
- Un extrait d'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité burkinabè ;

- Les copies légalisées des diplômes (ou attestations des diplômes) de la maîtrise ou du master II ou son équivalent ;
- Les relevés de notes des deux dernières années d'études ;
- Un curriculum vitae
- Un thème et un protocole de recherche bien définis de deux (02) Pages minimum à cinq (05) cinq pages maximum ;
- Une attestation de préinscription et un document indiquant les coûts de la formation sollicitée ;
- Une lettre de recommandation pour les postulants ayant effectué leurs études de 1er ou de 2nd cycle en dehors du Burkina Faso ;
- Une lettre de motivation ;

Les candidats titulaires d'un master professionnel, d'un DESS ou d'un diplôme d'ingénieur de conception ne sont pas éligibles à la bourse nationale de 3e cycle.

Il est de rappelé aux candidats que les établissements privés ne sont pas éligibles aux bourses nationales.

En raison des difficultés d'inscription et du faible quota de bourses allouées, ne seront pris en compte pour la complétion que les candidats remplissant les conditions et disposant de la maîtrise ou du master II de recherche ou son équivalent au moment des travaux de la commission nationale des bourses d'études et de stages (CNBES).

La date limite de réception des dossiers de candidatures au Centre National de l'Information, de l'Orientation Scolaire et Professionnelle, et des Bourses (CIOSPB) est fixée au vendredi 25 novembre 2016

**P/Le Ministre et par délégation, le
Le Secrétaire général
Pr Tanga Pierre ZOUNGRANA**



Annonces

Sciences-Campus Info

Quotidien numérique

Actualité générale et spécifique

Téléchargeable 7/7 jours; du lundi au dimanche.

Science - Université - Education - Politique - Société - Economie

- L'actualité générale en continue des 45 provinces du Burkina
- L'actualité des Centres de recherche
- L'actualité des campus et universités
- L'actualité sur la santé et le bien être
- L'actualité au quotidien de chaque département ministériel
- L'actualité internationale

Abonnement gratuit

Vous téléchargez le quotidien chaque jour
sur le site du lundi au dimanche
www.sciences-campus.info

Abonnement VIP

Vous recevez le quotidien dans votre boîte e-mail
du lundi au dimanche
12 000 FCFA/ an

VIP

*Abonnez vous et obtenez le premium
du lundi au Dimanche*

A remplir et renvoyer au siège ou par e-mail

Nom:.....

E-mail:.....

Téléphone:.....

12 000 FCFA /an à payer par chèque, en espèces au siège, par Airtel Money ou sur le
Compte ECOBANK n°0010-281732300602 SWIFT: ECOCBFBF

www.sciences-campus.info
Messagerie: ac@sc-mail.info / contact@sciences-campus.info
Tél: + 226 25 37 36 39/ 76 60 97 21 / 72 08 03 03
Adresse postale: 02BP 5805 Ouagadougou 02
Avenue des Tensoaba